

## L'exécutif

Il s'agit en quelque sorte du « gouvernement » de la Communauté du Pays Voironnais :

- en amont du Conseil communautaire, il oriente le travail préparatoire des commissions dont il maîtrise l'essentiel de l'ordre de jour.
- en aval du conseil communautaire, il s'assure de la mise en œuvre des décisions prises et fait le lien avec les services administratifs et techniques de la Communauté.

L'exécutif du Pays Voironnais est composé de 15 vice-présidents et du Président de la Communauté

40 rue Mainsieux  
cs 80363  
38516 Voiron cedex  
Lundi - vendredi : 8h-12h / 13h30-18h  
Tél : 04 76 93 17 71

<http://www.paysvoironnais.com/notre-organisation/l-executif-576.html>